

Maladies rénales : « Il faut se faire dépister »



François Quintin, trésorier de France rein 22, et Pierre Rault, président, comptent organiser des réunions d'information sur les maladies rénales, cette année. |

Par Ouest-France

Modifié le 16/03/2018 à 02h54

« Les maladies rénales sont des maladies silencieuses. On ne ressent pas de douleur. Le diagnostic tombe après un dépistage, une prise de sang ou une analyse d'urine, rappelle Pierre Rault, président de l'association France rein 22. Il est important de se faire dépister. »

L'assemblée générale de l'association costarmoricaine, composée d'une soixantaine d'adhérents, s'est déroulée dimanche, à Lamballe. **« L'an dernier, 600 personnes s'étaient fait dépister. En 2015, nous étions montés à 1 450. Entre 3 et 5 % de ces personnes étaient touchées par des problèmes aux reins. Ce test est aussi un indicateur pour le diabète. »**

Jusqu'au 23 mars, plusieurs journées de dépistage sont organisées dans les Côtes-d'Armor. Les tests sont gratuits et anonymes. **« Ils permettent de dépister la maladie à temps et d'alerter s'il y a des excès de sucre. »**